

SNCF Voyageurs / Société Nationale SNCF

**Attestation des commissaires aux comptes pour les besoins du rapprochement
entre les comptes séparés et les comptes certifiés en norme française de la société
SNCF Voyageurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2021**

Attestation des commissaires aux comptes pour les besoins du rapprochement entre les comptes séparés et les comptes certifiés en norme française de la société SNCF Voyageurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

SNCF Voyageurs / Société Nationale SNCF

Monsieur Christophe Fanichet
9, Rue Jean-Philippe Rameau
93200 Saint-Denis

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Société Nationale SNCF (ci-après « SA SNCF »), société mère consolidante du groupe SNCF, et de la société SNCF Voyageurs SA (ci-après « SNCF Voyageurs » ou la « Société ») et en réponse à votre demande d'attestation pour les besoins du rapprochement entre les comptes séparés de la Société et les comptes certifiés en normes françaises (ci-après le « Document ») préparés par la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (ci-après l'« Intervention »), nous avons procédé à la vérification des informations figurant dans le document joint à la présente attestation (« le Document ») et préparé par vos soins dans le cadre de la décision de l'ART n°2017-101 du 27 septembre 2017 relative aux règles de séparation comptable applicables aux entreprises ferroviaires (notamment les articles 21 et 24).

Ce Document a été établi sous la responsabilité de la Direction de la Société à partir des livres comptables ayant servi à la préparation des liasses de consolidation des activités de la Société établies pour les besoins des comptes consolidés de la Société Nationale SNCF préparés en normes IFRS telles que décrites dans ses notes annexes (ci-après « les IFRS »), et des comptes annuels de SNCF Voyageurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Il nous appartient de nous prononcer

- (i) sur la concordance :
 - a. des données figurant dans les colonnes « Résultat CRC format CRC » (pour le compte de résultat) et « Social format NF » (pour le bilan) du Document avec les données des livres comptables ayant servi à la préparation des comptes sociaux certifiés de la Société au 31 décembre 2021,
 - b. des données figurant dans les colonnes « Résultat IFRS format IFRS » (pour le résultat) et « IFRS format IFRS » (pour le bilan) du Document avec l'information contributive de la Société en normes IFRS (« Balance Générale IFRS de la Société ») issue du système comptable pour les besoins de la consolidation du groupe SNCF,
- (ii) sur l'exactitude arithmétique des éléments figurant dans les colonnes « Différences de présentation » et « Ecart de normes » correspondant à la différence entre la colonne « Résultat CRC format CRC » et la colonne « Résultat IFRS format IFRS » (pour le compte de résultat) d'une part et à la différence entre la colonne « Social format NF » et la colonne « IFRS format IFRS » (pour le bilan) d'autre part.
- (iii) sur la concordance des données correspondant aux comptes séparés (colonnes « Détails par activité comptablement séparée » du Document) avec les comptes séparés 2021 présentés au Comité d'Audit, des Comptes et des Risques de la Société le 26 juillet 2022 et approuvées par le Conseil d'administration le 27 juillet 2022.

En outre, il ne nous appartient pas :

- de remettre en cause les hypothèses, les périmètres des comptes séparés, et les règles de séparation retenues par la Direction de la Société ;
- d'apprécier la conformité des comptes séparés à l'article 15 de la Loi 2014-872 du 4 août 2014 portant réforme ferroviaire, aux articles 37 et 38 du décret n°2015-138 du 10 février 2015, et à la décision de l'ART n°2021-029 du 27 mai 2021 approuvant les règles de séparation comptable de SNCF Voyageurs SA.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des liasses de consolidation des activités de la Société établies en IFRS pour les besoins de l'audit des comptes consolidés du groupe SNCF, ainsi que des comptes annuels de la Société établis selon les règles et principes comptables français pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Ces travaux d'audit comprenaient notamment la revue du processus d'établissement des comptes consolidés ainsi que la revue, par sondage et compte tenu de nos seuils de matérialité, de retraitements résultant d'écarts de présentation et de normes comptables. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour l'établissement des données chiffrées contenues dans le Document annexé à la présente attestation. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

En outre, nous n'avons pas mis en œuvre de procédures spécifiques pour identifier, le cas échéant, les événements survenus postérieurement à l'émission de nos rapports sur ces comptes consolidés et annuels de la Société en date du 25 février 2022 et pouvant avoir une incidence sur le Document.

Nous n'avons pas audité de comptes intermédiaires de la Société postérieurs au 31 décembre 2021, et par conséquent nous n'exprimons aucune opinion à ce titre.

Notre intervention, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité, a été effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Nos travaux ont consisté pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 à :

- Prendre connaissance des procédures mises en place pour établir le Document ;
- Vérifier la concordance :
 - des données figurant dans les colonnes « Résultat CRC format CRC » (pour le compte de résultat) et « Social format NF » (pour le bilan) du Document avec les comptes sociaux certifiés de la Société au 31/12/2021 ;
 - des données figurant dans les colonnes « Résultat IFRS format IFRS » (pour le résultat) et « IFRS format IFRS » (pour le bilan) du Document avec l'information contributive de la Société en normes IFRS (« Balance Générale IFRS de la Société ») issue du système comptable pour les besoins de la consolidation du groupe SNCF.
- Vérifier l'exactitude arithmétique des éléments figurant dans les colonnes « Différences de présentation » et « Ecart de normes » correspondant à la différence entre la colonne « Résultat CRC format CRC » et la colonne « Résultat IFRS format IFRS » (pour le compte de résultat) d'une part et à la différence entre la colonne « Social format NF » et la colonne « IFRS format IFRS » (pour le bilan) d'autre part.
- Vérifier la concordance des données correspondant aux comptes séparés (colonnes « Détails par activité comptablement séparée » du Document) avec les comptes séparés 2021 présentés au Comité d'Audit, des Comptes et des Risques de la Société le 26 juillet 2022 et approuvées par le Conseil d'administration le 27 juillet 2022.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la concordance :
 - des données figurant dans les colonnes « Résultat CRC format CRC » (pour le compte de résultat) et « Social format NF » (pour le bilan) du Document avec les données des livres comptables ayant servi à la préparation des comptes sociaux certifiés de la Société au 31 décembre 2021,
 - des données figurant dans les colonnes « Résultat IFRS format IFRS » (pour le compte de résultat) et « IFRS format IFRS » (pour le bilan) du Document avec l'information contributive de la Société en normes IFRS (« Balance Générale IFRS de la Société ») issue du système comptable pour les besoins de la consolidation du groupe SNCF,
- l'exactitude arithmétique des éléments figurant dans les colonnes « Différences de présentation » et « Ecart de normes » correspondant à la différence entre la colonne « Résultat CRC format CRC » et la colonne « Résultat IFRS format IFRS » (pour le compte de résultat) d'une part et à la différence entre la colonne « Social format NF » et la colonne « IFRS format IFRS » (pour le bilan) d'autre part.
- la concordance des données correspondant aux comptes séparés (colonnes « Détails par activité comptablement séparée » du Document) avec les comptes séparés 2021 présentés au Comité d'Audit, des Comptes et des Risques de la Société le 26 juillet 2022 et approuvées par le Conseil d'administration le 27 juillet 2022.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte décrit ci-avant et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Nos travaux ne sont pas destinés à remplacer les diligences qu'il appartient, le cas échéant, aux tiers ayant eu communication de cette attestation de mettre en œuvre au regard de leurs propres besoins. En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, notre responsabilité à son égard et à celui de son actionnaire unique est définie par la loi française et nous n'acceptons aucune extension de notre responsabilité au-delà de celle prévue par celle-ci.

En aucun cas, PricewaterhouseCoopers Audit et Ernst & Young Audit ne pourront être tenus responsables d'aucun dommage, perte, coût ou dépense résultant d'un comportement dolosif ou d'une fraude commise par les administrateurs, les dirigeants ou les employés de la Société.

Cette attestation est régie par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou de la présente attestation, ou de toute question s'y rapportant. Chaque partie renonce irrévocablement à ses droits de s'opposer à une action portée auprès de ces tribunaux, de prétendre que l'action a été intentée auprès d'un tribunal incompétent, ou que ces tribunaux n'ont pas compétence.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 28 juillet 2022

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Ernst & Young Audit

Philippe Vogt

Valérie Desclève



Exercice 2021

ÉTAT DE RAPPROCHEMENT DES COMPTES CERTIFIÉS AUX COMPTES SEPARÉS DE SNCF VOYAGEURS SA

Sauf indication contraire les montants sont exprimés en millions d'€uros

**Antoine DE ROCQUIGNY – Secrétaire général de
SNCF Voyageurs SA**

Date : 27/07/2022

Signature :

SA SNCF VOYAGEURS

Société Anonyme à capitaux publics au capital social de 157 789 960 EUR

Siège social : 9 rue Jean-Philippe Rameau - 93200 Saint-Denis– France – R.C.S. BOBIGNY B 519 037

Antoine DE ROCQUIGNY – Secrétaire
général de SNCF Voyageurs SA
Date : 27/07/2022
Signature :

PRÉAMBULE

Ce document est établi conformément à la décision n° 2017-101 de l'ART homologuée par décision ministérielle du 4 décembre 2017.

Il répond aux dispositions de l'article 21 de la décision précitée selon lesquelles : « Les opérateurs effectuent un rapprochement entre les comptes séparés et les comptes certifiés en normes françaises.

Lorsque les comptes séparés sont établis en normes internationales, ce rapprochement présente notamment le passage entre ces deux référentiels comptables. Il est réalisé sur des agrégats financiers présentés dans les comptes et doit a minima être présenté au niveau des postes suivants : actifs immobilisés, fonds propres, endettement, total du bilan, produits et charges d'exploitation, dotations aux amortissements, résultat financier et impôt sur les sociétés. Il est établi annuellement et transmis à l'Autorité avec les comptes séparés ».

La SA SNCF Voyageurs a donc établi pour l'exercice 2021 le passage entre :

- Les comptes sociaux certifiés au 31 décembre 2021 et les comptes en normes IFRS ;
- Les comptes en normes IFRS de la SA SNCF Voyageurs et les comptes séparés par activité au 31 décembre 2021.

BILAN AU 31/12/2021

Format normes françaises	Différences de présentation		Format normes IFRS	Ecart de Normes			
	Social format NF	TOTAL Reclassement		Social format IFRS	TOTAL Ecarts de normes	IFRS format IFRS	
Immobilisations incorporelles	426	0	426	Immobilisations incorporelles	426	-148	277
Immobilisations corporelles	22 402	-13 667	8 735	Immobilisations corporelles	8 735	-87	8 649
Immobilisations financières	1 196	-75	1 121	Actifs financiers non courants	1 121	-2	1 119
Concession DSP	51	0	51	Concession DSP	51	-51	
			-0	Actifs financiers de concession non courant	-	1 533	1 533
Actif immobilisé	24 075	-13 742	10 333	Actif non courant	10 333	1 245	11 578
Stocks et encours	623	0	623	Stocks et encours	623	0	623
Créances d'exploitation	2 838	575	3 413	Créances d'exploitation	3 413	-648	2 765
				Actifs financiers courants	0	0	
Trésorerie	57	69	126	Trésorerie et équivalents de trésorerie	126	0	126
Actif circulant	3 518	644	4 163	Actif courant	4 163	-648	3 515
Comptes de régularisation	440	-406	34	Comptes de régularisation actifs	34	-34	
Ecart de conversion actif	0					0	
Actif à analyser	0					0	
ACTIF	28 034	-13 504	14 530	ACTIF	14 530	563	15 093
Capital	6 733	0	6 733	Capital	6 733	0	6 733
Report à nouveau	-1 364	0				0	
Autres réserves	0	0				0	
Ecart de réévaluation	0	0				0	
Provisions réglementées	0	0				0	
sous-total	-1 364	0	-1 364	Réserves	-1 364	50	-1 315
Subventions d'investissements	13 510	-13 510	0			0	
				Résultat enregistré direct en capitaux propres	0	0	
Résultat	-371	0	-371	Résultat	-371	-93	-464
Autres fonds propres	51	0	51	Autres fonds propres	51	-51	
Capitaux propres	18 559	-13 510	5 049	Capitaux propres	5 049	-95	4 954
				Engagements envers le personnel non courants	1 027	-0	1 027
Provisions pour risques et charges	1 599	-0	1 599	Provisions non courantes	572	-14	558
				sous-total	1 599	-14	1 586
Dettes financières	2 747	0	2 747	Passifs financiers non courants	2 747	467	3 214
Passifs non courants	0	4 346	Passif non courant	4 346	453	4 799	
						0	
Dettes d'exploitation	4 305	830	5 135	Provisions courantes	0	0	
				Dettes d'exploitation	5 135	205	5 339
				Passifs financiers courants	0	0	
8 651	830	5 135	Passif courant	5 135	205	5 339	
Comptes de régularisation	823	-823	-0	Passifs à analyser	-	0	
Ecart de conversion passif	0	0	0			0	
Passifs à analyser	0	-0	0			0	
PASSIF	28 034	-13 504	14 530	PASSIF	14 530	563	15 093

Détail par activité comptablement séparée											
Autres activités	Activités corporate (FT RH,S&F,E)	Activités Immo (FT DI)	PS	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	ATV concurrentielles	ATV Conventionnées	Activité de gestion des installations de Service (IS)	Combustible	ISM	Opérations industrielles et patrimoniales	Intra
13	13	0	0	211	157	55	54	0	1	53	0
280	13	267	0	6 690	5 840	850	1 678	30	928	720	0
4 029	4 115	1	0	60	12	48	1	0	0	1	- 2 971
0	0	0	0	1 078	0	1 078	455	0	455	0	0
4 322	4 141	268	0	8 040	6 009	2 031	2 187	30	1 384	774	- 2 971
0	0	0	0	1	1	0	622	12	0	610	0
215	170	35	10	2 327	900	1 427	275	13	134	129	- 52
0	0	0	0	873	0	873	0	0	0	0	- 873
378	378	0	0	1 537	21	1 515	2	0	2	0	- 1 791
593	549	35	10	4 738	923	3 815	899	25	136	738	- 2 716
4 915	4 689	303	10	12 778	6 931	5 846	3 087	55	1 520	1 512	- 5 687
424	300	124	0	5 047	3 948	1 098	1 262	12	622	627	0
153	234	- 80	0	- 1 114	- 1 328	215	- 660	- 12	- 483	- 166	306
0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
352	386	- 35	0	- 84	- 518	434	- 425	- 7	- 364	- 54	- 306
929	920	9	0	3 849	2 102	1 747	177	- 7	- 224	407	0
22	22	0	0	654	230	424	352	0	205	147	0
11	8	3	0	473	121	352	74	15	7	52	0
2 867	2 746	204	3	3 431	3 138	292	1 678	22	1 194	463	- 4 762
2 899	2 775	207	3	4 558	3 490	1 068	2 104	36	1 405	662	- 4 762
214	121	87	7	4 370	1 339	3 031	807	25	339	443	- 52
873	873	0	0	0	0	0	0	0	0	0	- 873
1 087	994	87	7	4 370	1 339	3 031	807	25	339	443	- 925
4 915	4 689	303	10	12 778	6 931	5 846	3 087	55	1 520	1 512	- 5 687

SA SNCF VOYAGEURS

Société Anonyme à capitaux publics au capital social de 157 789 960 EUR

Siège social : 9 rue Jean-Philippe Rameau - 93200 Saint-Denis- France – R.C.S. BOBIGNY B 519 037

Antoine DE ROCQUIGNY – Secrétaire
général de SNCF Voyageurs SA
Date : 27/07/2022
Signature : 

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Format normes françaises (en M EUR)	Résultat CRC format CRC	Différences de présentation		Format normes IFRS (en M EUR)	Résultat CRC format IFRS	Ecart de normes	
		Total reclassements (différences de présentation)	Résultat CRC format IFRS			Total Ecart de normes	Résultat IFRS format IFRS
Chiffre d'affaires	14 300	-80	14 220	Chiffre d'affaires	14 220	-929	13 291
Production stockée et immobilisée	1 118	-1 094	24	Production stockée	24		24
Achats et charges externes	-6 519	1 058	-5 461	Achats et charges externes	-5 461	858	-4 603
Péages	-3 355	64	-3 291	Péages	-3 291		-3 291
Impôts et taxes	-624		-624	Impôts et taxes	-624		-624
Charges de personnel	-4 473	192	-4 281	Charges de personnel	-4 281		-4 281
Autres produits	212	-178	35	Autres produits et charges	35	2	36
Excédent brut d'exploitation	659	-38	621	Marge opérationnelle	621	-69	551
Reprises de dépréciations et provisions d'	990	-1 965	-975	Dotations aux amortissements	-975	106	-869
Dotations aux amortissements, dépréciati	-1 900	1 940	41	Variations aux provisions	41	4	44
				Dépréciation d'immos	0		0
Charges et produits de gestion courante	-3	3	0		0		0
Résultat d'exploitation	-254	-60	-314	Résultat opérationnel courant	-314	41	-273
		6	6	Pertes de valeur	6	-55	-49
		-6	-6	Résultat de cession d'actifs	-6		-6
		-60	-314	Résultat opérationnel	-314	-15	-329
Résultat financier	38		38	Résultat financier	38	-78	-41
Résultat courant	-216	-60	-276	Résultat des activités ordinaires	-276	-93	-369
Résultat exceptionnel	-85		65		0		-85
Impôt sur les sociétés	-89	-5	-94	Impôt sur les sociétés	-94		-94
Résultat net	-371		-371	Résultat net	-371	-93	-464

Détail par activité comptablement séparée											
Autres activités	Activités corporate (FT RH,S&F,E)	Activités Immo (FT DI)	PS	Activités de transport de Voyageurs (ATV)	ATV concurrentielles	ATV Conventiennées	Activité de gestion des installation de Service (IS)	Combustible	ISM	Opérations industrielles et patrimoniales	Intra
89	8	82	0	12 972	4 739	8 714	2 019	117	1 603	840	- 1 790
0	0	0	0	0	0	0	24	0	0	24	0
- 27	34	- 56	- 4	- 8 541	- 3 669	- 5 354	- 1 113	- 117	- 1 107	- 428	1 786
- 15	- 6	- 9	0	- 529	- 126	- 403	- 80	0	- 57	- 23	0
- 29	- 33	0	4	- 3 154	- 986	- 2 169	- 1 097	- 2	- 716	- 379	0
1	1	- 1	0	31	17	14	5	0	1	4	0
18	3	15	0	779	- 25	804	- 242	- 2	- 276	36	- 4
- 21	- 6	- 15	0	- 704	- 484	- 221	- 146	- 5	- 52	- 89	3
3	4	0	0	40	8	33	1	1	- 2	2	0
0	0	0	0	115	- 501	615	- 387	- 6	- 330	- 51	- 1
- 35	0	- 35	0	- 4	1	- 5	- 10	- 1	- 7	- 2	0
1	0	1	0	8	2	6	- 15	0	- 17	2	0
- 34	0	- 34	0	118	- 497	616	- 413	- 6	- 355	- 51	- 1
287	288	- 1	0	- 9	- 20	10	- 12	0	- 9	- 3	- 305
253	288	- 35	0	109	- 517	626	- 425	- 7	- 364	- 54	- 306
99	99	0	0	- 193	- 1	- 192	0	0	0	0	0
352	386	- 35	0	- 84	- 518	434	- 425	- 7	- 364	- 54	- 306

SA SNCF VOYAGEURS

Société Anonyme à capitaux publics au capital social de 157 789 960 EUR

Siège social : 9 rue Jean-Philippe Rameau - 93200 Saint-Denis- France – R.C.S. BOBIGNY B 519 037

Interne

Antoine DE ROCQUIGNY – Secrétaire
général de SNCF Voyageurs SA
Date : 27/07/2022
Signature : 